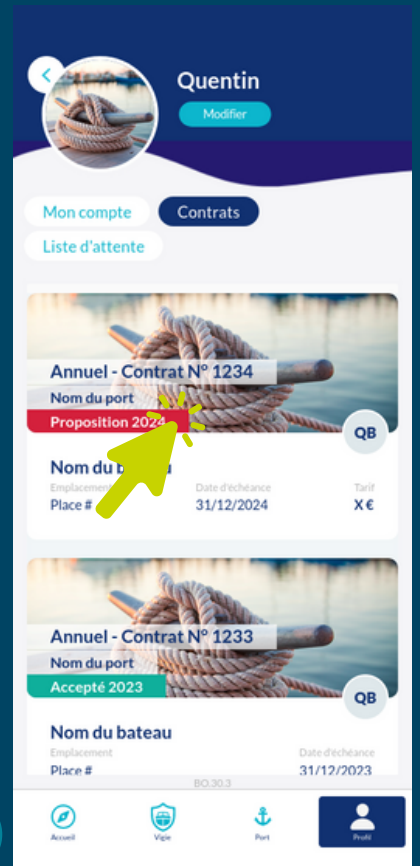


Procédure de renouvellement de votre contrat annuel



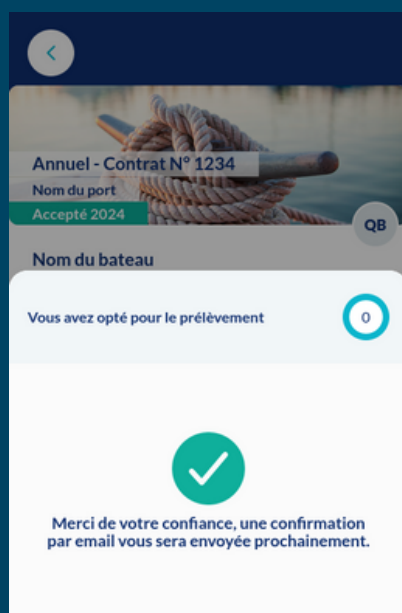
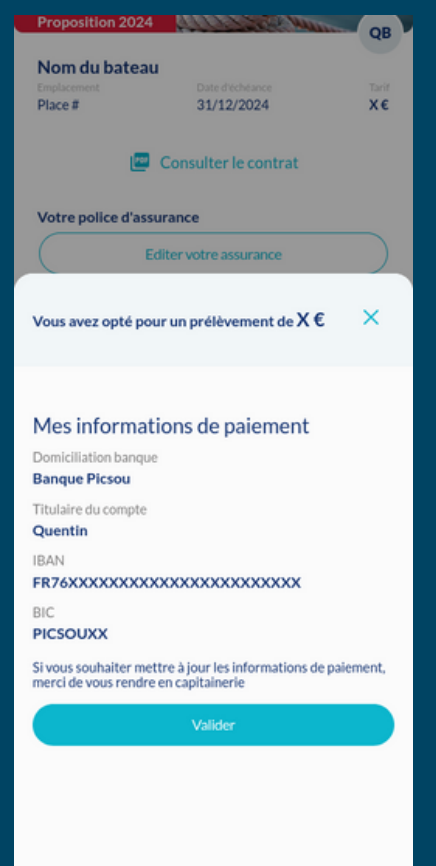
Cliquez sur le bouton "Renouvellement de contrat 2024" sur la page d'accueil. Puis sélectionnez la proposition 2024.



Acceptez les CGU, indiquez si vous souhaitez adhérer au CLUPP, ainsi que le nombre de prélèvement désiré.



Remplissez les informations sur votre assurance, maintenant ou plus tard puis validez.



Vous allez recevoir un mail de confirmation.

